

## L'AURORE DES CANADAS.

MONTREAL, SAMEDI, LE 30 SEPTEMBRE 1843.

### PROVINCE DU CANADA.



CHAMBRE DU CONSEIL LEGISLATIF.  
Kingston 28 Sept : 1843.

Aujourd'hui à 2 heures P. M. Son Excellence le Gouverneur Général se rendit à la Chambre du Conseil Législatif dans les bâties du Parlement. Les Membres du Conseil Législatif étant assemblés, Son Excellence fit avertir les Membres de l'Assemblée Législative, et lorsqu'ils furent arrivés Son Excellence ouvrit la troisième Session du premier Parlement de la Province du Canada par le discours suivant :

Honorable Messieurs du Conseil législatif et Messieurs de la Chambre d'Assemblée.

Je suis heureux de vous voir assemblés pour procéder à la décharge des fonctions importantes qui vous sont confiées. Plusieurs considérations graves m'ont empêché de vous convoquer plutôt. Depuis votre dernière session, la naissance d'une Princesse a répandu la joie dans tout l'empire Britannique, et nous avons raison d'être pénétrés d'une profonde reconnaissance envers la Providence pour la protection continuelle qu'elle répand sur notre gracieuse reine, dont la vie et la santé sont une bénédiction pour ses sujets.

Dans le même intervalle, une calamité est fait sentir au Canada par la mort de votre dernier gouverneur, mon prédécesseur immédiat, dont le cœur était tout dévoué au bien public. Sa mémoire a été honorée par les regrets universels manifestés dans toute la Province ; et je ne puis m'abstenir de remarquer que son inconsolable veuve et sa famille, ainsi que ses restes mortels, en passant à travers le territoire des Etats-Unis pour se rendre au lieu d'embarcation à New-York, furent reçus avec les marques les plus sensées d'amitié et de respect, qui montraient et l'estime qu'on lui portait dans un pays où il avait été personnellement bien connu, et une généreuse sympathie digne de la grande nation qui le manifestait.

L'acte de la législature impériale qui facilite l'introduction du blé Canadien et de la farine manufacturée au Canada, dans les ports du royaume-uni, sera, je l'espère, un grand bienfait pour cette Province ; et c'est une autre preuve de l'intérêt incessant que Sa Majesté porte à la prospérité de cette partie de ses possessions. Une copie de la dépêche du Secrétaire d'Etat de Sa Majesté sur ce sujet vous sera soumise.

On vous soumettra des mesures pour améliorer le système de judicature dans le Bas-Canada, les institutions municipales, les lois relatives à l'éducation, le système des jurés de deux divisions de la Province Unie, et les lois d'assessement dans le Haut Canada, ainsi que sur d'autres sujets importants ; qui engageront, j'en suis sûr, votre sérieuse attention.

J'ai récemment fait un tour dans la province, tel que put me le permettre l'exigence

des affaires publiques, afin de connaître par moi-même les lieux et les circonstances qui méritaient d'être considérés.

Il m'a été très agréable de voir un beau pays, avançant évidemment dans le chemin des améliorations ; et j'ai été partout accueilli avec des manifestations de loyauté envers votre Gracieuse Souveraine, et avec des marques d'amitié et d'attention personnelle.

Il m'a été grandement satisfaisant de voir les grands ouvrages que l'on a entrepris, et que la province a pu commencer et équiper avec le secours des emprunts faits en Angleterre sous la garantie du gouvernement impérial. Ils sont calculés, je l'espère, à aggrandir le commerce, à développer les ressources de cette vaste contrée et à augmenter les revenus publics ainsi que la richesse générale et des particuliers.

Dans les lieux où les ouvrages de cette description sont en progrès, j'ai trouvé la satisfaction se manifester à l'idée de l'avenir qu'ils présentent. Dans d'autres lieux j'ai entendu la demande universelle que l'on fait pour l'amélioration des chemins qui servent à transporter les produits à un marché convenable, demande qui mérite d'être prise en considération ; car la prospérité du pays repose en grande partie sur les communications. En nul autre endroit plus que dans les Townships de l'Est du Bas-Canada, cette anxiété s'est-elle manifestée. Là où la population presque exclusivement agricole a perdu le marché qu'elle se rendait en conséquence des droits élevés que les Etats-Unis ont pris sur ses produits, tandis que l'exception de droits dans cette province sur les produits semblables de nos voisins leur permet de venir sur nos marchés vendre à plus bas prix que ne le peuvent faire les habitants de nos Townships de l'Est, en raison de la différence des transports. On fait aussi les mêmes plaintes dans d'autres parties de la Province sur les droits élevés que les Etats-Unis mettent sur certains de nos produits tandis que les leurs de même nature sont introduits ici avec trop de facilité. Quelques soient les améliorations que l'on puisse faire aux communications intérieures, elles sont tellement à désirer pour l'avantage de la communauté, que les dépenses pour cet objet, proportionnées aux moyens que l'on a en main, ne peuvent manquer d'être extrêmement avantageuse. C'est pourquoi il est à regretter que l'état des finances ne nous permette pas immédiatement de renvoyer les devoirs de plusieurs districts grandement intéressés sous ce rapport.

Je ne puis m'empêcher de vous présenter comme un sujet digne de votre considération, l'état des prisons dans quelques parties de la Province. Le Pénitencier à Kingston est une institution qui fait honneur au pays ; de grandes dépenses ont été faites pour la bâtisse de prisons dans d'autres lieux, et quelques unes des autorités locales méritent des remerciements pour l'intérêt qu'elles mettent à pourvoir les prisonniers d'accommodations convenables ; mais, en quelques endroits ils sont dans de grands besoins. La justice qui est due même aux criminels, demande qu'ils ne soient point assujettis à de plus grandes peines que celles que contemplant la sentence, et que la maladie ou la mort

résultant d'un atmosphère empesté, ou du manque d'exercice, ne soit pas ajoutée à l'emprisonnement. Il convient aussi que les prisonniers, qui n'ont point subi leurs procès et qui peuvent être innocents, ne soient pas incarcérés avec ceux qui ont été condamnés. Il serait aussi à désirer que ces derniers fussent classés et séparés. La décence et la morale exigent les mêmes observations à l'égard des différents sexes. Les criminels et les débiteurs ne doivent pas être mis ensemble. Il serait convenable que des recherches fussent faites, pour s'assurer de ce qui manque dans les différentes prisons de la Province.

L'établissement d'un asile pour les insensés se fait vivement sentir dans le Bas-Canada ; ceux qui sont affligés d'un dérangement mental, étant enfermés maintenant dans la prison commune, ou dans les institutions religieuses, charitables, qui font tant d'honneur à cette partie de la Province. Des mesures sont maintenant en progrès pour le local de l'asile qui existe maintenant dans le Haut-Canada, et pour compléter cette institution.

Messieurs de la Chambre d'Assemblée, Les comptes du passé, et les estimés pour l'année courante vous seront soumis. Je suis peiné d'avoir à vous annoncer qu'il y a une diminution considérable dans le revenu, mais j'espère qu'il ne vient que d'une cause temporaire et qu'il sera suivi d'une plus grande augmentation. L'emprunt fait en Angleterre sous la garantie du gouvernement Impérial, a été obtenu à des conditions favorables.

L'acte de la législature Impériale qui prescrivait un nouveau Tarif, a rendu nécessaire un changement qui correspondra aux lois des Douanes, et ce sujet sera soumis à votre considération. Je n'entretiens pas de doute que vous serez prêts d'accorder ce qui est nécessaire pour le service public, et en tant que cet objet pourra être avancé, par une économie pratique et judicieuse, vous pouvez compter sur ma coopération.

Mes vœux du Conseil Législatif et

Messieurs de la Chambre d'Assemblée :

Je ne vous remercierai pas plus longtemps de vos devoirs actuels. La prospérité du Canada dépend du résultat de vos délibérations, sur les nombreuses et importantes questions qui vous sont soumises, et ce grand résultat, je l'espère, sera l'objet de vos travaux. C'est le désir ardent du gouvernement de Sa Majesté, et ce sera le point de vue de mes efforts. J'espère, humblement, que le Dieu Tout-Puissant couronnera de succès nos efforts réunis.

BUREAU DU SECRETAIRE,

Kingston, 28 Septembre, 1843.

IL A PLU A SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL d'appeler au Conseil Législatif les Messieurs suivants :—

- L'honorable William Warren Baldwin,
- “ Christopher Wildmer,
- “ René Joseph Kimber,
- “ A. Emilius Irving,
- “ Louis Maréchal,
- “ Pierre Boucher de Beauverville.

L'AURORE DU CANADA

MONTREAL, SAMEDI, LE 30 SEPTEMBRE 1871.

REVUE DU CANADA



CHACUN DE VOUS  
 Le 20 Septembre 1871  
 Monsieur le Ministre des Colonies  
 Ottawa

Le 20 Septembre 1871  
 Monsieur le Ministre des Colonies  
 Ottawa

Je vous prie de vouloir bien m'adresser par votre prochain courrier les documents suivants :  
 1. Le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce de la Nouvelle-Écosse, publié en 1869.  
 2. Le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce de la Nouvelle-Écosse, publié en 1870.  
 3. Le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce de la Nouvelle-Écosse, publié en 1871.  
 4. Le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce de la Nouvelle-Écosse, publié en 1872.  
 5. Le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce de la Nouvelle-Écosse, publié en 1873.  
 6. Le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce de la Nouvelle-Écosse, publié en 1874.  
 7. Le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce de la Nouvelle-Écosse, publié en 1875.  
 8. Le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce de la Nouvelle-Écosse, publié en 1876.  
 9. Le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce de la Nouvelle-Écosse, publié en 1877.  
 10. Le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce de la Nouvelle-Écosse, publié en 1878.  
 11. Le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce de la Nouvelle-Écosse, publié en 1879.  
 12. Le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce de la Nouvelle-Écosse, publié en 1880.

Je vous prie de vouloir bien m'adresser par votre prochain courrier les documents suivants :  
 1. Le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce de la Nouvelle-Écosse, publié en 1869.  
 2. Le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce de la Nouvelle-Écosse, publié en 1870.  
 3. Le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce de la Nouvelle-Écosse, publié en 1871.  
 4. Le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce de la Nouvelle-Écosse, publié en 1872.  
 5. Le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce de la Nouvelle-Écosse, publié en 1873.  
 6. Le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce de la Nouvelle-Écosse, publié en 1874.  
 7. Le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce de la Nouvelle-Écosse, publié en 1875.  
 8. Le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce de la Nouvelle-Écosse, publié en 1876.  
 9. Le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce de la Nouvelle-Écosse, publié en 1877.  
 10. Le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce de la Nouvelle-Écosse, publié en 1878.  
 11. Le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce de la Nouvelle-Écosse, publié en 1879.  
 12. Le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce de la Nouvelle-Écosse, publié en 1880.

Je vous prie de vouloir bien m'adresser par votre prochain courrier les documents suivants :  
 1. Le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce de la Nouvelle-Écosse, publié en 1869.  
 2. Le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce de la Nouvelle-Écosse, publié en 1870.  
 3. Le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce de la Nouvelle-Écosse, publié en 1871.  
 4. Le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce de la Nouvelle-Écosse, publié en 1872.  
 5. Le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce de la Nouvelle-Écosse, publié en 1873.  
 6. Le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce de la Nouvelle-Écosse, publié en 1874.  
 7. Le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce de la Nouvelle-Écosse, publié en 1875.  
 8. Le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce de la Nouvelle-Écosse, publié en 1876.  
 9. Le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce de la Nouvelle-Écosse, publié en 1877.  
 10. Le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce de la Nouvelle-Écosse, publié en 1878.  
 11. Le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce de la Nouvelle-Écosse, publié en 1879.  
 12. Le rapport de la Commission d'enquête sur le commerce de la Nouvelle-Écosse, publié en 1880.